 

UNIVERSITÉ COTE D'AZUR

# DEMANDE DE PROLONGATION DE DROIT

**Selon l’article 14 de l’arrêté du 25/05/2016, la prolongation est accordée de droit *« si le doctorant a bénéficié d'un congé de maternité, de paternité, d'un congé d'accueil de l'enfant ou d'adoption, d'un congé parental, d'un congé de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs ou d'un congé d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail ».* Elle n’est pas comptabilisée dans le cursus comme une année d’inscription en**

**doctorat. Veuillez remettre ce document, dûment complété, à l’école doctorale dont vous relevez.**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom: Prénom :  Adresse : | N° étudiant :  Numéro de l’École Doctorale : 513 DESPEG |

Nom du Directeur / rice de Recherche :

Année de première inscription en doctorat : /

Motif de la suspension :

* congé de maternité, de paternité
* congé d'accueil de l'enfant ou d'adoption
* congé parental
* congé de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs
* congé d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail

*Pour tout projet à caractère professionnel, veuillez remplir le formulaire de* ***DEMANDE DE CESURE***

# Joindre obligatoirement un justificatif à la demande

|  |  |
| --- | --- |
| **Avis du Directeur / rice de Recherche**  Nice, le 20……  Favorable □ Défavorable □  Signature du Directeur / rice de Recherche | **Avis de la Direction de l’École Doctorale**  Nice, le 20……  Favorable □ Défavorable □  Signature de la Direction de l’École Doctorale |

ÉCOLE DOCTORALE 513 « Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion » Domaine Louis Trotabas – Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 Nice Cedex 1 Directrice : Professeure Flora BELLONE – Directeur-Adjoint : Philippe LUPPI

Administration : Iwona PIECZYRAK – Tél. : 04 89 15 26 26 ou 26 27 – E.mail : [ed-despeg@unice.fr](mailto:ed-despeg@unice.fr)